

SÉANCE DU 22 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Monsieur Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : MM. Jacques DOUCHET, Gilles GOLLIET, Mme Chantal PASSET, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Nelly ALBERTINO, Amandine DRAVET, Maires-Adjoints,

MM. André VUILLERMOZ, Patrick PAGANO, Mmes Isabelle BREGLER, Joëlle TIBURZIO, MM. Jérôme AGNELLET, Laurent MONTEIL, Fabien LOSCHI, Karim CHALABI, Stéphane BESSON, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Marcel BASTARD-ROSSET, Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Maires-Adjoints, Mmes Isabelle NISIO, Marie-Claude DÉRUAZ, Murielle PÉRILLAT dit LEGROS, M. Benjamin DELOCHE, Mme Emmanuelle PECHOUX, Conseillers Municipaux.

Était absent : M. Joris GRAIN, Conseiller Municipal.

Date de la convocation : 16 mars 2018
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 24
 Présents et représentés : 23

Mme Nelly ALBERTINO, Maire-Adjointe, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2018/035 - ILOT ROUSSEAU - LANCEMENT du DIALOGUE COMPÉTITIF

La société TERACTION a été désignée pour aider la commune de THÔNES dans la rédaction d'un cahier des charges destiné aux promoteurs intéressés par l'opération. Par ailleurs, une consultation sous forme de dialogue compétitif devra être lancée.

Avant de lancer la procédure de consultation, il convient de valider le contenu du cahier des charges joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **VALIDE** le cahier des charges tel que proposé en annexe.
- **LANCE** la consultation sous forme de dialogue compétitif.

AINSI DÉLIBÉRÉ ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE.

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE ET
PUBLICATION LE

THÔNES, le 6 juin 2018

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

